

ADJOINT.E À LA PROGRAMMATION



DESCRIPTION DU POSTE

Nous recherchons une personne organisée et rigoureuse, avec une approche client exemplaire à l'oral comme à l'écrit, pour assister la directrice dans les différents suivis avec les fournisseurs et partenaires. La personne aura à soutenir la direction de la programmation dans tous les projets : Festivent de Lévis, Festibière de Sherbrooke, Festibière de Lévis, Festibière de Québec, et tout autre événement.

Les principales tâches seront:

Pour Festivent

- Recherche d'activités et d'animation pour enfants
- Suivi des fournisseurs et partenaires d'activités pour enfants
- Appui à l'élaboration des horaires
- Faire le suivi de la logistique des activités
- Planifier l'accueil des artistes des différentes scènes pendant les événements [loges, nourriture et breuvages]
- Rédaction des cahiers de tâches des régisseurs
- Recrutement des chauffeurs d'artistes
- Gestion des transports d'artistes

Pour Festibière

- Coordination des activités sur le terrain
- Support administratif en amont [accueil des artistes, des partenaires]

EXIGENCES

- Diplôme d'études collégiales ou formation pertinente
- Intérêt pour le milieu musical
- Service client exemplaire
- Capacité de bien gérer son stress
- Autonomie/capacité à travailler avec peu de supervision
- Anglais fonctionnel
- Communications professionnelles d'un niveau soutenu

POUR POSTULER

Acheminez votre CV et votre lettre de présentation au rh@evenma.ca jusqu'au 13 février 2023. Vous serez invité à une rencontre d'informations obligatoire à la date de votre choix entre : Mardi 21 février à 18h ou jeudi 23 février à 14h [durée d'environ 1h30]

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Entrée en fonction** : mai
- **Durée** de l'emploi : entre 14 et 17 semaines
- **Salaire** à discuter
- Être disponible jusqu'au 20 août 2023
- Poste **temps plein** de 35 à 40 heures par semaine
- L'horaire sera sujet à changement avant et pendant les événements afin d'assurer la bonne réalisation des tâches **(soirs & fin de semaine)**

Evenma applique des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des femmes [pour certaines classes d'emploi particulières], des membres des communautés culturelles, des personnes handicapées, des autochtones et des anglophones.